

infos'village

LE MAGAZINE DES PARAYSIENS

NOVEMBRE/DÉCEMBRE 2023

115

Le recensement de la population P. 8

C'est utile, c'est simple, c'est sûr



p. 17

DOSSIER

À la Une

04 Instantanés



08 Actus

- Le recensement de la population : c'est utile, c'est simple, c'est sûr !
- Reso seine et orge : une nouvelle gestion de l'eau à Paray
- Service population : carte d'identité et passeport, rendez-vous en Mairie !
- Goûters et marché de Noël : célébrons la magie de Noël à Paray
- Projets éducatifs dans les écoles : cultiver le savoir et l'émerveillement
- Sport'Ouvertes : bougez en famille
- Conseil municipal des enfants : les jeunes se préparent à un nouveau chapitre
- Accompagnement à la scolarité : ouverture des inscriptions
- Adil Essonne : une permanence juridique pour le logement
- Seniors : prévention Grand Froid

Toute l'info sur
paray-vieille-poste.fr



17

DOSSIER

À la table de Paray



27 Lumière sur...?

Yman Ossie : toujours plus haut

18 Qualité de vie

- Zoom sur les travaux
- Trotinettes électriques : la réglementation évolue
- Carte mobilité inclusion : avantages et priorités pour tous
- Nouveauté dès mai 2024 : règlement sur les changements d'usage de logements
- Termites : une vigilance accrue en Essonne
- Papilles d'or 2024 : le Bateau de Paray une nouvelle fois récompensé

Suivez-nous sur

[f](#) [i](#) [in](#) @VilledeParayVieillePoste

infos
village

Magazine gratuit d'informations municipales
NOVEMBRE/DÉCEMBRE 2023 # 115

Tirage: 3900 exemplaires •
Éditeur: Mairie de Paray-Vieille-Poste • Directeur de la publication: Nathalie Lallier
• Rédaction: Géraldine Rigo, Julie Sauvry, Emma Radinger, Nicolas Fradin
• Photographies: service Communication
• Création graphique: emendo.fr
• Mise en page: Géraldine Rigo
• Impression: Desbouis-Grésil (01 69 83 44 66)
Tous les produits certifiés comme tels sont certifiés PEFC 10-32-3010
Renseignements: Service communication, Tél.: 0169 387983



Chères Paraysiennes, chers Paraysiens,

C'est dans une ambiance internationale très lourde que l'année se termine. Les guerres, les appels à la rébellion, le climatoscepticisme, l'intolérance... La crise sanitaire mondiale aurait-elle fait sauter tous les verrous de la haine, de l'irrespect et du chacun pour soi ? Dans ce contexte instable, le rappel du passé et de la nécessité du devoir de mémoire prend tout son sens. Et c'est avec une profonde émotion que nous avons commémoré le 105^e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918. Pour se souvenir que la concorde était mondiale, que les 9 millions de morts et de disparus et les 21 millions de blessés de la Grande Guerre ne l'avaient pas été en vain.

Dans ce climat morose, nourrissons-nous tout de même des avancées de notre petit quotidien qui éclaire notre cadre de vie. Ainsi la bonne nouvelle : faire à Paray les passeports

et les cartes d'identité ! Ce dispositif est opérationnel après 8 mois d'échanges avec les services de l'État. Sa mise en place est effective depuis le 15 novembre. Elle devra tout de même faire l'objet prochainement de quelques travaux complémentaires d'adaptation dans l'hôtel de Ville, qui ne sont rien en comparaison du service rendu aux paraysiens. Voilà un engagement que j'ai pris en début d'année et rondement mené. Notre service à la population a désormais tout d'une grande ville.

Nous avons souhaité également, dans le dossier de ce numéro, expliquer nos engagements pris pour une alimentation saine et raisonnée pour nos enfants et nos seniors, et cela malgré une inflation record de plus de 12 %.

Le mois de décembre, bien entendu, rimera avec fête et magie. Ainsi rendez-

La bonne nouvelle : faire à Paray les passeports et les cartes d'identité ! Ce dispositif est opérationnel après 8 mois d'échanges avec les services de l'État.

vous dimanche 3 pour les illuminations de la ville, reprise dès le 4 décembre des goûters de Noël en semaine après l'école, la 3^e édition du marché de Noël les 9 et 10 puis l'arrivée du père Noël le 24 au soir...

Ne pas oublier le passé et les sacrifices des générations précédentes qui nous permettent de vivre dans un pays en paix et prospère. Se rappeler c'est montrer qu'on ne baisse pas les bras. Alors inlassablement rappelons-nous tout en nous réjouissant de l'espoir qui nous porte et qui nous tourne vers demain, vers des jours meilleurs.

En vous souhaitant de belles fêtes de fin d'année.

Retour en images'



LUNDI 2 OCTOBRE

Fête de la pomme

Une centaine de Paraysiens, se sont réunis dans la salle René-Cassin pour célébrer la "Fête de la pomme bio" organisée par le service Seniors. Au programme : dégustation de tarte aux pommes, cidre, musique d'accordéon, et surtout, la joie de danser !



SAMEDI 7 OCTOBRE

Octobre rose

ActiForm'Paray, en partenariat avec la Ville a organisé une nouvelle édition de sa marche solidaire pour la sensibilisation au dépistage du cancer du sein. La Ville complètement associée à cette démarche a remis un chèque de 1 000 € qui a été reversé à la ligue du cancer en faveur de la recherche.



VENREDI 13 OCTOBRE

Chaplin, 1939

Retour en 1939 lors du spectacle inoubliable de Chaplin, 1939 à l'Avant-Scène. La magie du cinéma prend vie sous les projecteurs, capturant l'essence intemporelle du génie comique de Chaplin. Une scène capturée où la magie du spectacle rencontre l'art du génie comique.



LUNDI 23 OCTOBRE AU VENDREDI 3 NOVEMBRE

Des vacances d'automne animées

Durant deux semaines, les jeunes Paraysiens de l'espace jeunesse et les enfants des accueils de loisirs élémentaire et maternelle ont pu profiter d'une variété d'activités autour du thème d'halloween. Certains ont même eu la chance d'assister à un super spectacle de magie à l'Avant-Scène.



Retour en images'

MARDI 31 OCTOBRE

Halloween

La nuit d'Halloween, le gymnase Souillat s'est métamorphosé en un gigantesque labyrinthe hanté, peuplé de créatures maléfiques de toutes sortes. Une horde de petits et grands monstres ont défilé dans les rues paraysiennes, entraînés par les accords de la fanfare.



SAMEDI 11 NOVEMBRE

Commémoration du 11 novembre

Madame le Maire, les élus, le conseiller départemental Jean-Jacques Grousseau, le député Robin Reda, les associations d'anciens combattants et le conseil Municipal des Enfants ont commémoré, l'armistice du 11 novembre 1918.



École Multisports

Cette année, 66 enfants de 3 à 11 ans, sont inscrits à l'école multisports. Ils ont l'opportunité de découvrir un grand nombre de disciplines sportives chaque semaine.



MERCREDI 15 NOVEMBRE

Conférence arnaque

La conférence, en partenariat avec la Police municipale, la Police nationale et le délégué à la cohésion de la Préfecture, a mis en lumière les tactiques d'arnaques à domicile, de démarchages téléphoniques et dans la rue. Un appel à la vigilance collective.



VENDREDI 17 NOVEMBRE

Clément Blouin

Les Paraysiens plongeaient dans le monde captivant de Clément Blouin, magicien moderne au talent incomparable. Aujourd'hui, il tisse des enchantements avec une touche d'humour, développant des tours qui émerveillent et des plaisanteries qui captivent.

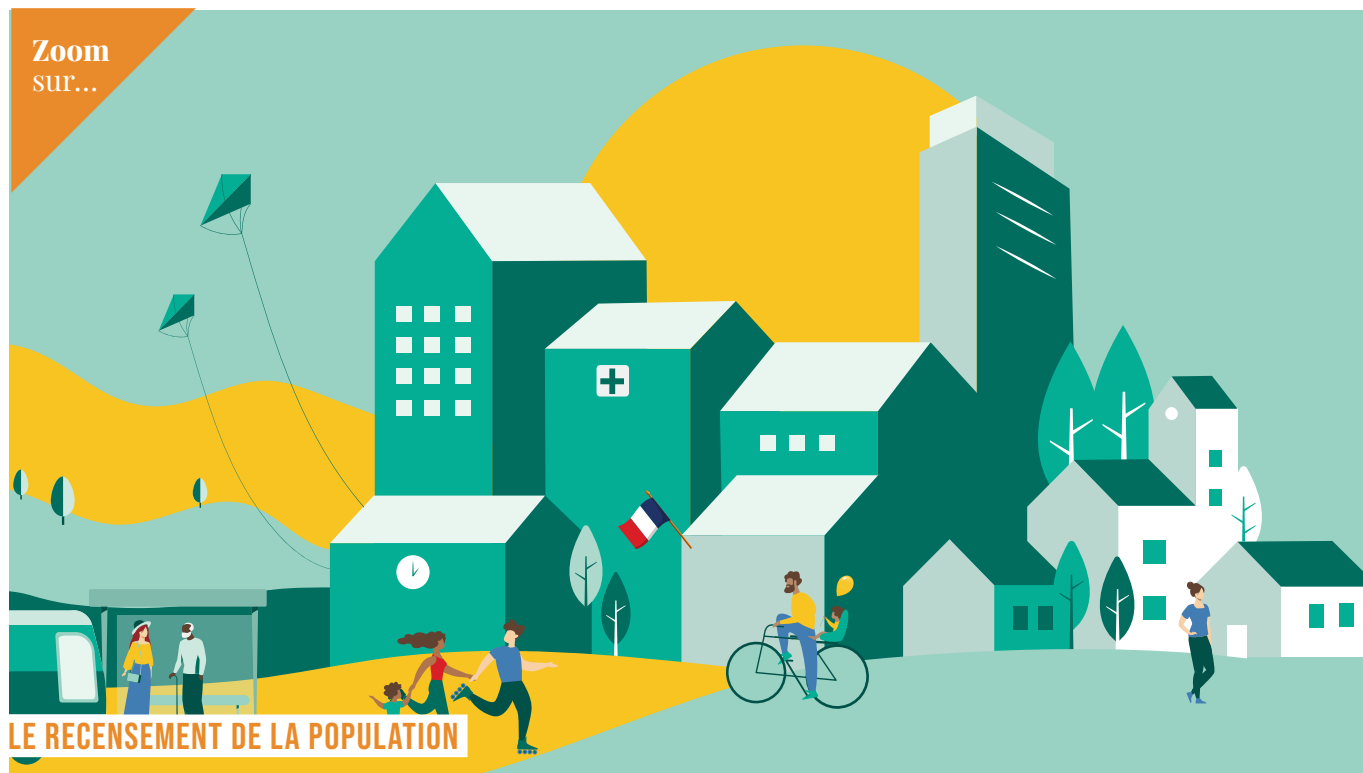


SAMEDI 18 NOVEMBRE

Fête de la récup'

Malgré la pluie, la Fête de la Récup' dans notre Ville, avec la Meup et le Grand Orly Seine Bièvre, a été une réussite ! Au programme : remise des prix "Village fleuri", distribution de plantes, conseils verts, apéro-compost, et collecte de jeux d'occasion. Merci à tous d'avoir contribué à faire de cet événement un succès éco-responsable !

Zoom
sur...



C'est utile, c'est simple, c'est sûr !

Le recensement de la population s'applique à l'ensemble des résidents de France. Cependant, la périodicité du recensement varie d'une commune à l'autre.

C'EST QUAND ?

Pour les communes comptant moins de 10 000 habitants, comme la notre, le recensement est effectué tous les cinq ans. À Paray-Vieille-Poste, l'opération de recensement se déroulera du 18 janvier au 17 février 2024 en partenariat avec l'INSEE.

COMMENT ÇA SE PASSE ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser.

Vous pourrez vous recenser en ligne, c'est simple et rapide : répondez au questionnaire avec les codes indiqués sur la notice d'information, et laissez-vous guider !

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur, vous remettra les questionnaires papier. Vous conviendrez d'un rendez-vous pour qu'il vienne les récupérer. Vous pourrez aussi les déposer en mairie.

Ⓞ d'infos : le personnel en charge du recensement est sélectionné par la Ville et est identifiable par le biais de sa carte tricolore. Les photos des agents recenseurs seront bientôt disponibles sur la page Facebook et le site officiel de la Ville.

Pour toute information, contacter la mairie au 01 60 48 80 09 / 01 69 38 79 83
Le-recensement-et-moi.fr

POURQUOI ME POSE-T-ON CES QUESTIONS ?

Certaines questions relatives à votre logement, à votre vie quotidienne ou encore à votre travail peuvent paraître surprenantes. Elles sont très utiles pour mieux définir les besoins en transports, en programme de rénovation urbaine, ou encore en équipements collectifs (écoles, crèches ...). Elles permettent aux communes de connaître les caractéristiques de la population et prendre ainsi les décisions adaptées à vos besoins.

À savoir : vos informations, conformément à la loi, ne peuvent donner lieu à aucun contrôle fiscal ou administratif.

Où suis-je recensé ?

Vous êtes recensé dans votre résidence principale : le logement que vous occupez quotidiennement.



Et si je ne suis pas chez moi ? Vous pouvez contacter votre mairie pour savoir si vous êtes concerné cette année. Si c'est le cas, elle vous expliquera comment procéder.

Je suis étudiant Suis-je recensé chez moi ou chez mes parents ?



Vous êtes recensé là où vous vivez pour vos études et où vous passez le plus de temps.

Je suis étranger



Vous êtes recensé dans votre résidence en France si vous êtes sur le territoire depuis ou pour au moins 1 an.

Militaire, je vis dans une caserne



Vous êtes recensé dans votre caserne.

Je vis dans une habitation mobile



Vous êtes recensé sur place les deux premiers jours de la collecte, par un agent recenseur.

J'habite dans un logement communautaire



(maison de retraite, internat, cité universitaire...)

Vous êtes recensé par un enquêteur de l'Insee.

En participant au recensement, vous contribuez à façonner notre ville, à garantir que nos besoins soient entendus et que nos ressources soient allouées de manière juste. Ensemble, faisons en sorte que chaque citoyen compte, car c'est ainsi que nous construisons un avenir plus fort et plus inclusif pour tous.

Nathalie Lallier, Maire

7 885

habitants

CHIFFRE CLÉ

RESO SEINE ET ORGE

Une nouvelle gestion de l'eau à Paray



Historiquement confié à SUEZ, le service d'eau potable de Paray-Vieille-Poste se métamorphose avec la fin de ce partenariat. En collaboration avec Morangis, Villeneuve-Saint-Georges, et Savigny-sur-Orge, la réflexion a convergé vers la nécessité de préserver la souveraineté locale sur cette ressource vitale.

Ce contrat arrivant à échéance, nous avons avec Morangis, Villeneuve-Saint-Georges et Savigny-sur-Orge, réfléchi aux enjeux de protection de la ressource en eau et à celui d'un accès durable et équitable à l'eau douce aux générations présentes et futures.

Une conclusion s'est imposée : il faut garder la souveraineté de cette compétence, qui dans le passé, n'a pas bénéficié des investissements de SUEZ à la hauteur des besoins pour une ressource, devenue rare et précieuse, comme chacun a pu le constater cet été.

C'est dans ce but que courant 2022, ces villes ont décidé de créer une régie publique de distribution d'eau potable :

« RESO » LA RÉGIE DES EAUX DE LA SEINE ET DE L'ORGE

Le cahier des charges donné à la régie est clair :

- Un prix expliqué et maîtrisé,
- Des investissements ambitieux pour garantir un service de qualité,
- Une vision de long terme pour gérer durablement la ressource en eau,
- La transparence sur les choix, les coûts et les décisions prises.

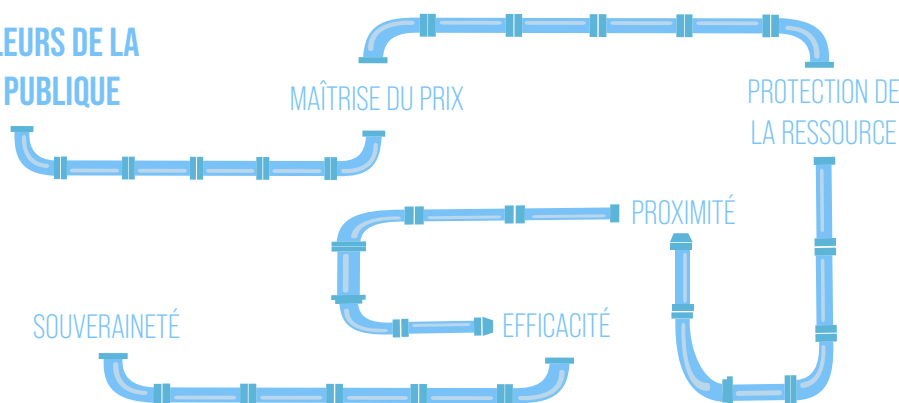
Une bonne gestion nécessite de rajeunir régulièrement le patrimoine du réseau d'eau potable. Or, près de la moitié du réseau avoisine les 100 ans... Un renouvellement important et rapide est nécessaire. On vise le doublement du taux de renouvellement du réseau pour limiter les fuites et protéger la ressource : 250.000 m3 seront économisés, soit le volume de plus de 60 piscines olympiques, d'ici fin 2029.

La maîtrise du prix de l'eau se fera progressivement dans les années à venir pour converger vers celui de la commune où le prix est le plus bas (aujourd'hui Morangis). Paray ayant le prix le plus élevé !

Nous avons également adhéré, via le territoire Grand-Orly Seine Bièvre, au Syndicat Mixte Fermé Eau du Sud Francilien (SMF) qui regroupe des Intercommunalités essonniennes avec l'ambition de racheter au groupe Suez les équipements de production et de transport de l'eau potable le long de la Seine. L'approvisionnement auprès du Syndicat permettra à terme de mettre en place des politiques plus vertueuses pour la planète et l'environnement, tout en maîtrisant le coût de l'eau.

À compter du 1^{er} janvier 2024 - « Service client » RESO - Orlytech, 3 rue Maryse Bastié, 94390 Paray-Vieille-Poste, accessible par le tramway T7 station Hélène Bouchet.

LES VALEURS DE LA RÉGIE PUBLIQUE



RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION

VENDREDI 1^{ER} DÉCEMBRE
À 19H30
ESPACE PIERRE-AMOYAL
12 AV. DE LA RÉPUBLIQUE,
MORANGIS

VENEZ DÉCOUVRIR VOTRE
NOUVELLE RÉGIE !



SERVICE POPULATION

Carte d'identité et passeport : rendez-vous en Mairie !

Paray-Vieille-Poste est équipé du dispositif permettant la création et le renouvellement des pièces d'identité (passeport et carte d'identité) depuis le mercredi 15 novembre.

LA PRISE DE RENDEZ-VOUS

Les demandes doivent être effectuées exclusivement via une prise de rendez-vous en ligne, sur le site web de la Ville.

Démarche obligatoire à effectuer avant de prendre rendez-vous :

- Effectuez votre pré-demande sur le site officiel de l'Agence nationale des titres sécurisés. Vous recevrez un numéro de pré-demande indispensable pour fixer un rendez-vous en mairie.
- Rendez-vous sur le site de la Ville pour planifier un rendez-vous via la plateforme dédiée. Vous avez la possibilité de choisir une date et un créneau horaire.

Vous devrez impérativement fournir lors de votre rendez-vous : 1 photo d'identité de moins de 6 mois conforme aux normes, ainsi qu'un justificatif de domicile de moins d'un an.

Attention, tout dossier incomplet sera refusé. De plus, si l'intéressé est mineur, la présence de l'un des parents est obligatoire.

Lorsque votre titre sera disponible en mairie, vous recevrez un SMS. Vous pourrez vous rendre sans rendez-vous à l'accueil de la mairie pour le récupérer. Votre présence est indispensable, vous ne pouvez pas déléguer cette étape.

ANTICIPER LE RENOUVELLEMENT OU LA CRÉATION DE SES TITRES D'IDENTITÉ

À l'approche des périodes de départs en vacances ou des examens, les demandes et les délais de délivrance augmentent en raison de la charge accrue des services de l'État. Il est donc particulièrement conseillé d'entreprendre les démarches de renouvellement et de prendre rendez-vous en mairie six mois avant la date d'expiration de votre pièce d'identité.

ACCOMPAGNEMENT À LA DÉMARCHE EN LIGNE PAR LE CCAS

Si vous n'arrivez pas à compléter votre pré-demande ou planifier un rendez-vous via la plateforme, vous avez la possibilité de recevoir l'assistance d'un écrivain public le lundi matin, sur rendez-vous.

Pour les personnes âgées, un accompagnement est également disponible tous les lundis après-midi sur rendez-vous, à l'exception des périodes de vacances scolaires.

☎ d'infos : contacter le CCAS au 01 60 48 80 00



GOÛTERS ET MARCHÉ DE NOËL

Célébrons la magie de Noël à Paray

Cette année encore, la Ville entretient l'esprit de Noël et propose une programmation qui accompagnera les Paraysiens jusqu'au jour du réveillon.

LES GOÛTERS DE NOËL

La féerie de Noël s'installe à Paray avec la cérémonie des illuminations le 3 décembre à 18h dans les Jardins de l'Avant-Scène. Les "Goûters de Noël" gratuits, organisés les lundis, mardis, jeudis et vendredis à 16h45, offriront des moments magiques, à l'exception des 8 et 11 décembre en raison du Marché de Noël. Cependant, afin de maintenir l'esprit festif, une activité en ligne sera proposée aux enfants – restez connectés pour ne rien manquer ! Déposez votre courrier dans la boîte aux lettres du père Noël dès début décembre, et rejoignez-nous le 24 décembre à 17h pour la visite spéciale du Père Noël et le traditionnel vin chaud.

⊕ d'infos : retrouvez tous les détails sur www.paray-vieille-poste.fr et sur le flyer distribué dans les écoles. Célébrons ensemble la magie de Noël !

3^e ÉDITION DU MARCHÉ DE NOËL : UNE FÉERIE GOURMANDE ET FESTIVE

Les 9 et 10 décembre prochains, préparez-vous à vivre la magie de Noël au marché qui investira la place Henri-Barbusse jusqu'aux jardins de l'Avant-Scène avec ses 32 chalets et sa patinoire. Au-delà des incontournables tels que vin chaud, chocolat chaud et décorations, cette édition 2023 réserve son lot de surprises.

Les papilles seront enchantées par les 5 food-trucks et les chalets regorgeant de délices, avec des produits de la mer, des pâtisseries exquises, et même des spécialités antillaises pour une expérience gustative variée. Pour les cadeaux, des chalets débordants d'idées, allant de l'art aux bijoux, en passant par la maroquinerie, les vins et les livres, satisferont les petits et

les grands. Le week-end sera ponctué d'animations avec les Enseignements Artistiques, les chants traditionnels de Noël par l'Ensemble Vocal Point d'Orgue et le spectacle de feu le samedi. Des déambulations lumineuses le dimanche et la visite tant attendue du père Noël ajouteront une touche magique à cet événement.

⊕ d'infos : le programme complet du Marché de Noël sera bientôt disponible sur www.paray-vieille-poste.fr. Ne manquez pas ce week-end enchanteur où la féerie de Noël prend vie !

CÉLÉBRATIONS DE FIN D'ANNÉE : DES ILLUMINATIONS RESPONSABLES.

Cette année encore, la magie des fêtes s'accompagne d'un engagement écologique. Les illuminations qui transforment la place Henri-Barbusse sont rendues possibles grâce à des ampoules LED à intensité programmable et télécommandable. Un choix stratégique qui se répercute sur l'ensemble de la ville, où la majorité des illuminations sont également alimentées par des ampoules LED à faible consommation d'énergie.





PROJETS ÉDUCATIFS DANS LES ÉCOLES

Cultiver le savoir et l'émerveillement

Au cœur de nos écoles, deux projets éducatifs brillants proposés par la Ville émergent pour nourrir la curiosité de nos élèves : le projet apiculteurs et le projet Écoles et Cinéma.

PROJET APICULTEURS

Le bourdonnement joyeux des abeilles devient une mélodie éducative passionnante grâce au projet "apiculteurs". Ce projet novateur tisse des liens entre un apiculteur dédié et les deux écoles élémentaires de la ville. Chaque année, les enfants découvrent le monde apicole sur place, grâce aux ruches installées dans nos parcs de Saint-Chéron et Gaston-Jankiewicz, sous la guidance d'un apiculteur chevronné.

Ces séances captivantes permettent aux élèves d'observer et d'apprendre les tenants et aboutissants du métier apicole ainsi que l'univers fascinant des abeilles. Les interventions

comprennent des animations adaptées et, pour les plus petits en CP, l'intervenant apiculteur se déplace directement à l'école.

PROJET ÉCOLES ET CINÉMA

Une toile de connaissances s'ouvre pour les élèves des classes de CE1, CE2, et CM2 grâce au projet "École et Cinéma". Ce partenariat, entre *Les Bords de scène*, la Ville et les écoles offre aux enfants un accès privilégié à des projections de films pédagogiques, soigneusement sélectionnés par l'Éducation Nationale. Les enseignants consultent les propositions de films et, s'ils adhèrent, les classes peuvent participer à ce projet enrichissant cofinancer par la Ville.

Tout au long de l'année 2024, les élèves auront le plaisir de profiter de plusieurs séances de cinéma éducatif à l'Avant Scène. Ces projets illustrent l'engagement continu de la ville envers l'éducation, stimulant la curiosité des élèves et cultivant un environnement d'apprentissage riche en expériences.

Une belle programmation attend les enfants cette année avec notamment le chef d'œuvre de Michel Ocelot : « Azur et Asmar », le classique « Rue Case Nègres » et le très touchant « Petite Maman » de Céline Sciamma. Un programme réfléchi pour enrichir et contribuer à la culture et à l'épanouissement des élèves de la Ville.

L'actu en bref

STAGE MULTISPORTS

Les inscriptions pour les stages de février de l'École Multisports seront ouvertes du 22 janvier au 2 février. Elles pourront se faire via le Portail Famille ou directement au Service des Sports. Au programme cirque et gymnastique pour les maternelles et sports collectifs pour les élémentaires.

Les stages se dérouleront du 12 au 16 Février.

RECHERCHE ANIMATEURS PÉRISCOLAIRES

La ville de Paray recherche des animateurs pour encadrer les enfants de maternelles et d'élémentaires pendant les temps périscolaires (méridiens, soir et matin). Les postes sont à temps partiel.

Si vous êtes disponible et intéressé, envoyez votre candidature à l'adresse mail postuler@paray-vieille-poste.fr. Pour plus d'informations, contactez le service enfance au 01 60 48 80 30.

INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS DE NOËL À L'ESPACE JEUNESSE

Les inscriptions proposées à L'Espace Jeunesse durant les vacances scolaire de Noël s'effectueront dès le 14 décembre.

HORAIRE D'HIVER DU PARC GASTON- JANKIEWICZ

Depuis le dimanche 29 octobre 2023 le parc est passé à l'heure d'hiver et fermera ses grilles à 17h.



SPORT'OUVERTES

Bougez en famille

Des événements sportifs gratuits, ouverts à tous, vous attendent dans nos gymnases et en plein air. Venez vous amuser et bouger !

Tout au long de l'année, une variété d'événements sportifs gratuits sont offerts dans les divers gymnases de la ville et en plein air.

Ouverts à tous, ces événements visent à encourager la pratique du sport en solo, entre amis ou en famille. Il est recommandé de porter une tenue de sport.

Les prochaines sessions sont les suivantes :

- Le dimanche 10 décembre de 9h30 à 12h au gymnase Cartier : volley, indiana et badminton.
- Le dimanche 4 février de 9h30 à 12h au gymnase Souillat : initiation au cirque.
- Le samedi 16 mars de 15h à 17h30 au gymnase Cartier : nouvelles activités.

- Le dimanche 28 avril de 9h30 à 12h, Place Henri-Barbusse : jeu de piste touristique.

Rejoignez-nous pour bouger, vous amuser et vivre des moments sportifs inoubliables dans notre belle ville !

☎ d'infos : service des Sports au 01 60 48 80 65.



Le Mot de l'élu

Notre municipalité s'engage à promouvoir un mode de vie actif en offrant une diversité d'événements sportifs gratuits. Ces moments privilégiés sont conçus pour répondre aux besoins de chacun, que vous soyez passionnés de sports individuels, amateurs de jeux en équipe ou simplement en quête de nouvelles expériences sportives. Le sport est bien plus qu'une simple activité physique, il est un vecteur de rassemblement, de bien-être et de partage au sein de notre Ville. Au plaisir de partager ces moments sportifs avec vous et de renforcer ensemble les liens qui font la richesse de notre commune.

Alain Coqueray, Maire-adjoint chargé des sports, des loisirs et de la vie associative



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Les jeunes se préparent à un nouveau chapitre

Action Éco-Game réalisée par le CME le 16 septembre 2023.

Le renouveau du Conseil municipal des Jeunes se profile à l'horizon avec le prochain mandat 2024-2025, programmé en janvier 2024.

Les aspirations et les idées des plus jeunes citoyens trouveront une nouvelle voie lors des élections du mandat 2024-2025, prévues les 7 et 8 décembre prochains. Ces élections seront tenues à l'Espace Éric-Tabarly pour les élèves de CM1 et CM2, et au Collège Ronsard pour les élèves de la 6^e à la 3^e.

Un total de 25 projets, soigneusement sélectionnés de manière anonyme.

PARTICIPATION ACTIVE DES JEUNES

Les jeunes du CM1 à la 5^e sont invités à soumettre leurs projets, une opportunité unique pour eux de représenter la jeunesse de Paray et de

s'engager activement dans la vie locale en tant que Conseillers municipaux des enfants.

HÉRITAGE DU MANDAT PRÉCÉDENT

Le mandat précédent a été marqué par la mise en œuvre de projets significatifs démontrant la créativité et l'engagement des jeunes. Des initiatives telles que le journal contre le harcèlement, le jeu "Éco-Game", la collecte pour le Secours Populaire, la signalétique contre le réchauffement climatique, et les échanges intergénérationnels avec les seniors de la Ville, ont laissé une empreinte positive.

CÉRÉMONIE D'INVESTITURE EN PERSPECTIVE

La phase marquante de cette transition vers le nouveau mandat prendra forme lors de la cérémonie d'investiture programmée pour le début de janvier 2024.

Cette cérémonie accueillera chaleureusement les nouveaux petits conseillers municipaux.

Les enfants sont ainsi appelés à participer activement, à partager leurs idées novatrices, et à contribuer à l'évolution positive de leur communauté au sein du CME.

ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

Ouverture des inscriptions



Le prochain cycle d'accompagnement à la scolarité (cycle 2) organisé par la Ville se déroulera du 9 janvier au 2 avril 2024, offrant un soutien gratuit aux jeunes Paraysiens.

Ce dispositif gratuit, s'adresse à tous les collégiens paraysiens en difficulté de la 6^e à la 3^e. Il est réservé aux adhérents de l'Espace Jeunesse. Il offre un soutien et une assistance précieuse tout au long du parcours éducatif. Les

inscriptions se dérouleront du 11 décembre au 21 décembre 2023.

☎ d'infos au 01 60 48 80 30

ADIL ESSONNE

Une permanence juridique pour le logement

À partir de 2024, des experts à votre écoute chaque mois pour répondre à vos questions sur le logement.

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) de l'Essonne, par convention avec la Ville, renforce son engagement en offrant aux Paraysiens un soutien impartial et gratuit pour toutes les préoccupations liées au logement. Des experts chevronnés sont disponibles pour aborder des questions juridiques, financières et fiscales, couvrant une vaste gamme de sujets essentiels.

Les domaines d'expertise de l'ADIL englobent les relations locatives, la gestion des impayés de loyer, les droits et devoirs des propriétaires et des locataires, les conditions de décence du logement, les copropriétés, la rénovation énergétique, le financement du logement, la fiscalité et l'accession à la propriété.

Dès janvier 2024, des permanences auront lieu le 2^e mercredi de chaque mois de 9h à 11h30 sauf en juillet et en août. La 1^{ère} permanence aura lieu le 10 janvier 2024 au 65 avenue Alsace Lorraine exclusivement sur rendez-vous.

Cependant, l'ADIL peut également vous répondre par téléphone. Les juristes sont là pour toutes vos questions. Ne laissez aucune interrogation sur le logement sans réponse.

☎ d'infos pour la permanence auprès de l'accueil du CCAS au 01 60 48 80 00.

Pour les questions par téléphone :

ADIL 91 (Siège)

Maison départementale de l'habitat

1 boulevard de l'écoute s'il pleut

91000 Evry

Tél.: 01 60 77 21 22



EN CAS DE GRAND FROID
PRENEZ VOS PRÉCAUTIONS

SENIORS

Prévention Grand Froid



Attachée au bien être de ses Séniors, la Ville relance cette année le plan de Prévention Grand Froid.

Le plan grand froid est activé par les services de l'État, dès lors qu'un seuil de température établi par les autorités est franchi. Ainsi, dans une démarche résolument tournée vers la solidarité, la Ville propose un service dédié aux personnes isolées et en difficulté. Ce dispositif, coordonné par le Centre Communal d'Action

Sociale (CCAS), vise à offrir une surveillance et un suivi quotidien à ceux qui s'y inscrivent.

Concrètement, les aînés inscrits dans ce programme recevront chaque jour un appel téléphonique de la part d'un agent municipal. Cette interaction quotidienne ne se limite pas à un simple échange ; elle constitue une

mesure proactive permettant de détecter rapidement tout besoin particulier ou situation d'urgence. En cas de nécessité, le personnel du CCAS prendra immédiatement les mesures appropriées.

☎ d'infos : pour vous inscrire et pour obtenir des renseignements : CCAS- service seniors au 01 60 48 80 00

Focus sur'



À la table de Paray

La ville attache une attention particulière à la santé de ses habitants. L'alimentation en est un point essentiel, que ce soit dans l'assiette des tout petits ou dans celle des séniors.

Les Français sont culturellement attachés aux questions liées à l'alimentation. Selon un récent sondage IFOP, plus de 83% d'entre eux disent même s'intéresser particulièrement au sujet. À l'heure où les produits présents dans nos assiettes sont de plus en plus scrutés et surveillés, la Ville se donne, avec des agents investis, les moyens de proposer des repas travaillés et équilibrés.

Ville engagée pour une alimentation saine

Au cœur de cette préoccupation se trouve l'alimentation, du plus jeune au plus âgé. Découvrez comment la Ville s'engage pour une alimentation équilibrée, de qualité, et respectueuse de l'environnement, tout en réduisant le gaspillage alimentaire et en sensibilisant les enfants.



Régulièrement, des repas à thème sont organisés, pour le plus grand plaisir des enfants.

ÉQUILIBRE ET QUALITÉ AU MENU

L'accent est mis sur l'équilibre et la qualité des repas. En effet, 93% des plats sont confectionnés par le service Restauration à partir d'ingrédients bruts, assurant ainsi une alimentation de haute qualité. 20% des produits utilisés sont issus de l'agriculture biologique, et 30% proviennent de sources françaises, arborant le label rouge, ou bénéficiant de la reconnaissance AOP ou IGP. Chaque jour, sont proposés un plat classique et un plat végétarien. Et conformément à la loi EGAlim, un repas végétarien pour tous, est servi une fois par semaine. En accord avec les directives de santé émises par le GEM-RCN, la proportion de féculents est augmentée de 10%, en incorporant des aliments particulièrement appréciés par les enfants. Pour veiller à cela, la Ville dispose d'une diététicienne. Chaque jour, 1 100 repas sont préparés pour satisfaire les besoins alimentaires de tous, des plus jeunes aux plus âgés.

Permaculture : de la terre à l'assiette

Depuis 2018, la Ville a pris le chemin de la durabilité en se lançant dans l'aventure de la permaculture à Saint-Chéron. Un mode de culture qui met l'accent sur la connexion harmonieuse entre la terre et nos assiettes.

Au cœur de cette aventure culinaire, la cuisine centrale où les ingrédients cultivés avec soin prennent vie. C'est ici que chaque repas devient une expérience gustative empreinte de qualité, de fraîcheur et d'un profond respect pour les cycles naturels.



Le saviez-vous

Les premiers mercredis de chaque mois, les adhérents de l'Espace Séniors Louis-Poizeaux ont la possibilité de « déjeuner en ville » avec les accueils loisirs. Sur inscription, et dans la limite des places disponibles, ils peuvent profiter des menus préparés par la restauration scolaire en compagnie des animateurs et des enfants.



LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Face au gaspillage alimentaire, la Ville se mobilise avec détermination. L'objectif fixé à la Restauration municipale a conduit à rénover les cuisines avec un équipement moderne et écologique, réduisant ainsi considérablement les pertes alimentaires, notamment le poids des épluchures et des déchets.

TRI SÉLECTIF ET GESTION ÉCOLOGIQUE DES DÉCHETS

La réduction des déchets est un élément central de cette démarche. La Ville collabore avec une entreprise privée pour la gestion des déchets de production et de consommation, avec des ramassages hebdomadaires dans les écoles. Cette entreprise privilégie le bio-méthane pour alimenter ses véhicules et transforme les déchets alimentaires par la technique du lombricompostage et de la méthanisation.

CONTRIBUER AU MOUVEMENT ÉCOLOGIQUE : DES RÉSULTATS CONCRETS

Grâce à l'ensemble de ces actions, la Ville contribue chaque jour davantage au mouvement. Les résultats concrets, tels que la diminution de 1,3 tonne de déchets alimentaires par rapport à l'année précédente, témoignent de l'efficacité de cette démarche écologique.

Paray démontre ainsi son engagement à offrir une alimentation saine et équilibrée à ses habitants tout en préservant l'environnement et sensibilisant les générations futures au respect de la planète.

Sensibilisation des enfants : les badges à la rescousse



Des badges illustrés, une petite souris pour une petite faim et un ours pour une grande faim, aident les élèves de la cantine à indiquer leur appétit, réduisant ainsi le gaspillage alimentaire en adaptant les portions dans

l'assiette. Les enfants trient ensuite leurs déchets alimentaires et non-alimentaires, favorisant la sensibilisation à l'écologie et au tri sélectif.



Le Mot de l'élue

Je suis fière de partager avec vous les avancées significatives de notre Ville en matière d'alimentation, mettant l'équilibre et la qualité au cœur de nos préoccupations. Cette initiative reflète notre engagement envers le bien-être de chacun.

Parallèlement, notre mobilisation pour une gestion écologique des déchets porte déjà ses fruits, avec une réduction notable de 1,3 tonne de déchets alimentaires par rapport à l'année précédente. Ces résultats concrets démontrent notre détermination collective à assumer notre responsabilité envers l'environnement. Ensemble, nous œuvrons pour un avenir meilleur, sensibilisant les générations futures au respect de notre précieuse planète et à l'importance d'une alimentation saine et équilibrée.

Catherine Rey, Maire-adjointe chargée de l'enfance, de la petite enfance et de l'entretien

Une Douce Récompense pour 2023

Le miel récolté au parc Gaston-Jankiewicz en 2023 a reçu la médaille d'argent au concours des miels d'Île-de-France, dans la catégorie des miels d'été liquide. Une douce victoire qui honore non seulement le talent des apiculteurs mais aussi la richesse naturelle de cet espace.



Comprendre ce qui se cache derrière le coût d'un repas en restauration

COÛT TOTAL PAYÉ PAR LA VILLE : **1 504 126 €** PAR AN

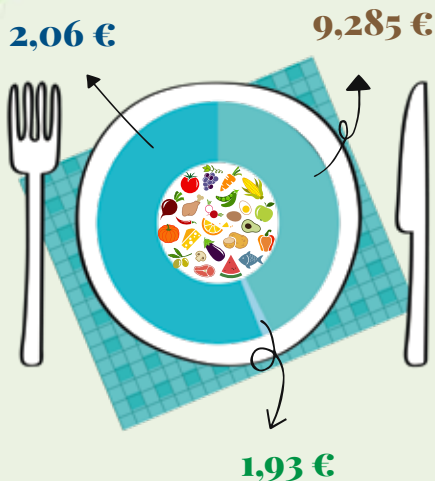
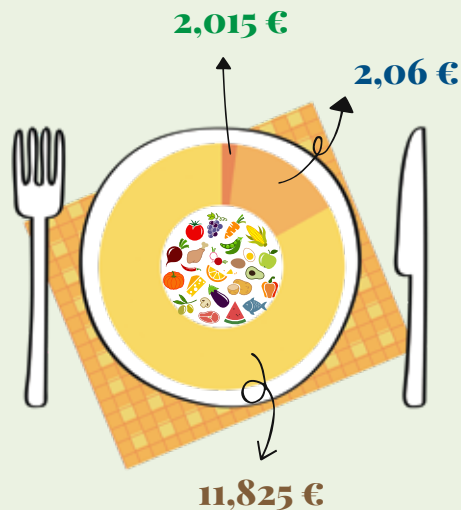
MATERNELLE

PRIX MOYEN DU REPAS

Participation des familles (tranche haute)* : **3,07 €**

Participation de la Ville : **12,83 €**

Coût total : **15,90 €**



ÉLÉMENTAIRE

PRIX MOYEN D'UN REPAS

Participation des familles (tranche haute)* : **3,07 €**

Participation de la Ville : **10,20 €**

Coût total : **13,27 €**

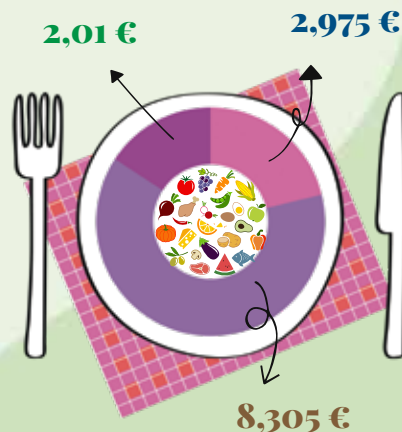
SENIORS

PRIX MOYEN D'UN REPAS

Participation des seniors : **4,58 €**

Participation de la Ville : **8,71 €**

Coût total : **13,29 €**



Le saviez-vous ?

Le prix d'un repas végétarien est plus élevé que celui d'un repas traditionnel, tout en apportant une qualité nutritionnelle équivalente.

À noter : selon le menu du jour, le choix peut se répartir entre 75% de plats classiques et 25% de plats végétariens, ou bien 60% de plats classiques et 40% de plats végétariens.

* la participation des familles varie de 1,53 € à 3,07 €

- COÛT DES INGRÉDIENTS PAR REPAS
- COÛT DES FRAIS DE PERSONNEL
- COÛT DES DÉPENSES OPÉRATIONNELLES



Yman Ossie

TOUJOURS PLUS HAUT

À l'aube des Jeux olympiques de Paris 2024, l'Île-de-France continue de former des championnes et des champions chaque année dans différentes disciplines sportives. C'est le cas notamment d'Yman Ossie, Paraysienne et figure montante de l'athlétisme français.

Visage souriant, regard pétillant et la parole sûre, Yman Ossie dégage une aura et une sérénité remarquables pour son âge. L'athlète Paraysienne a 15 ans et elle a déjà tout d'une grande. Et lorsqu'on lui demande comment elle est venue à fouler les pistes d'athlétisme, la réponse prête à sourire. « *Je courrais beaucoup, ma mère pensait que j'étais hyperactive alors elle m'a fait faire de l'athlétisme pour me calmer et pour que je sois fatiguée quand je rentre à la maison* ». Force est de constater que la méthode fonctionne puisque la jeune fille est paisible et détendue.

Si Yman a débuté en club à l'âge de 5 ans, elle s'est spécialisée dans le saut en hauteur depuis deux ans. « *Tu ne peux pas choisir de spécialité avant les cadettes, je pensais d'ailleurs que j'allais finir par faire du sprint* ». La jeune athlète, licenciée au Club de Savigny-sur-Orge, souligne notamment la dimension psychologique et mentale du saut en hauteur, désormais sa discipline de prédilection, « *Au départ, je considérais le saut comme une épreuve stressante, on se pose beaucoup plus de questions avant de sauter qu'avant une ligne droite* ».



L'épreuve est longue comparée à un sprint où tu cours 8 secondes, c'est fini, tu rentres chez toi ».

Un choix finalement judicieux puisque Yman enchaîne les bons résultats depuis un an et ne cesse d'alimenter son palmarès au fil des compétitions. Championne de l'Essonne en cadet, et d'Île-de-France, et même Vice-Championne de France cet été à Châteauroux avec une barre à 1 m 76, « *Je faisais des bonnes performances petite, mais je ne m'en rendais pas compte. En minime, j'ai commencé à être invitée à des stages suite à mes performances* » avant d'ajouter en riant, « *c'est là que je me suis dit, peut-être que je suis forte en fait* ».

L'ÉQUIPE DE FRANCE DANS LE VISEUR

Si la jeune Paraysienne a les pointes bien ancrées au sol et la tête sur les épaules elle n'en reste pas moins une athlète et une étudiante ambitieuse. Actuellement en classe de première au Lycée Clément Ader d'Athis-Mons, la championne, ambitionne de devenir architecte, « *intérieur, extérieur, je ne sais pas encore même si je penche plutôt pour l'intérieur* ».

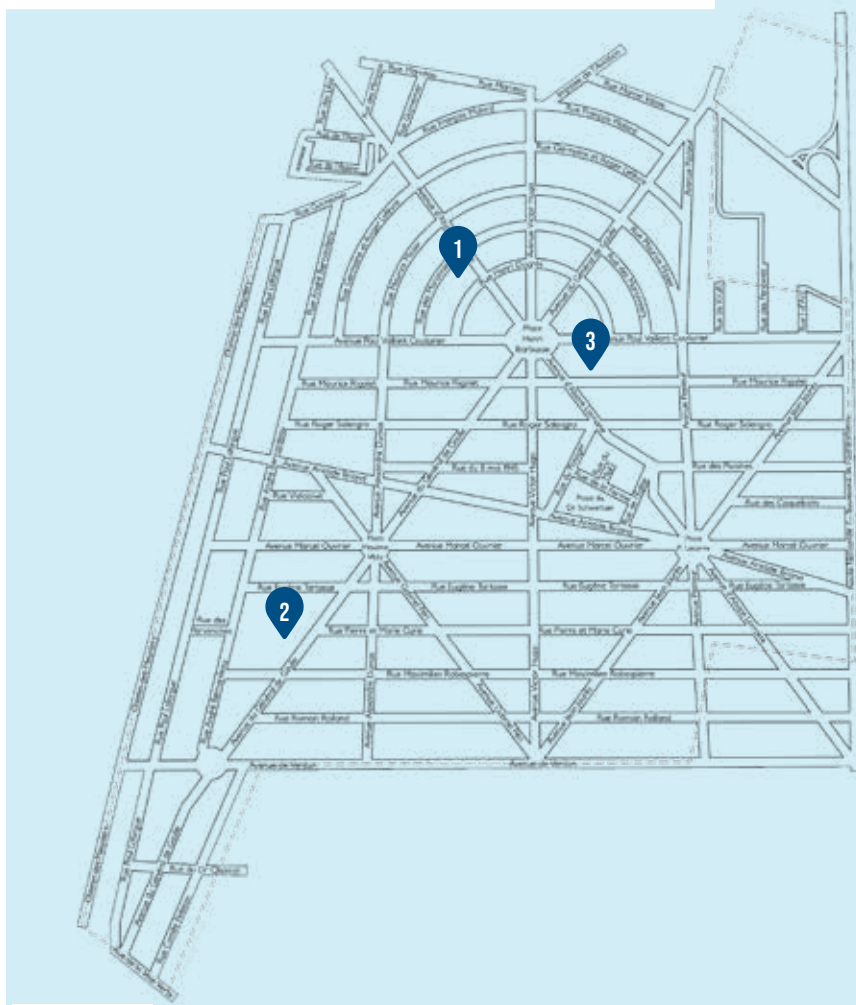
« *Je pense aux J.O. de 2028, ce serait beau, j'aurai 20 ans.* »

Côté sport, elle rêve d'un destin en Bleu, Blanc, Rouge et de porter haut les couleurs de son pays. « *C'est sûr que j'aimerais intégrer l'Équipe de France dans un futur proche, je pense aux JO de 2028, ce serait beau, j'aurai 20 ans* ». Soit deux ans de plus que l'athlète dont elle s'inspire. Car si Yman Ossie n'a pas d'idole à proprement parler, elle suit avec attention les performances d'Angelina Topic, sauteuse serbe de 18 ans qui tutoie déjà les records des toutes meilleures dans sa discipline. « *Elle est médaillable aux Mondiaux et je pense qu'elle sera aux JO 2024* ».

Des Jeux olympiques qu'elle suivra avec passion et en famille devant sa télévision. Un entourage qui pratique et regarde le sport, tout comme elle, puisqu'Yman aime suivre d'autres disciplines comme le tennis ou encore le football. Mais lorsqu'on lui demande quel sport elle pratiquerait si le sien n'existait pas, elle répond avec aplomb, « *aucun, il n'y a que l'Athlétisme* ».

TRAVAUX

Zoom sur les travaux



1

Avancée des Travaux

📍 ESPACE SÉNIORS LOUIS POIZEAUX

Les travaux à l'Espace Seniors Louis Poizeaux englobant la finalisation des aménagements et la rampe d'accès, du parvis, des faux plafonds, la terrasse a débuté, et d'ici début décembre, les installations seront complétées. De plus, une prévisualisation des plans CCAS est en cours. La livraison de cet espace est prévue pour le printemps 2024.



3

Réhabilitation

📍 SERVICES TECHNIQUES

Le chantier continue de bien avancer avec le démarrage des finitions intérieures, comprenant le revêtement et la peinture, ainsi que l'achèvement de la pose de la menuiserie extérieure.



Et aussi...

📍 RN7 - DÉVOIEMENT DES RÉSEAUX TÉLÉCOM SUR LA NATIONALE 7 DANS LE CADRE DU PROLONGEMENT DU T7

La voie lente sur la Nationale 7 sera fermée à la circulation durant 90 jours dans le sens Paris Province entre l'avenue Paul-Vaillant-Couturier et la rue Pierre-et-Marie-Curie. Le stationnement sera interdit sur la zone balisée des travaux.

Consulter l'arrêté sur www.paray-vieille-poste.fr



Soyez informés des travaux tram T7 par SMS en scannant ce QR code



progressent étape par étape, extérieurs, la mise en place de s, et des cloisons. La pose de la s lames en bois de la terrasse seront places de parking réservées au rénové est prévue au plus tard au



2

Photo non-contractuelle

Projet

GROUPESCOLAIRE PAUL-BERT

L'avancé du projet continue. Actuellement, diverses études sont en cours pour le Groupe Scolaire Paul-Bert, notamment celles portant sur l'analyse des sols en vue de la création des cours Oasis. Parallèlement, des études sont également menées sur les aspects photovoltaïques et géothermiques, dans le but de garantir le lancement des travaux dès l'année prochaine. En complément, des préaux seront intégrés en périphérie du bâtiment pour offrir des espaces couverts supplémentaires.



Allo Mairie

Pour être plus proche de vous, plus réactif, un service à votre disposition

N° Vert 0 800 105 200

Numéro gratuit depuis un poste fixe

Signalement via l'appli:
Ville de Paray-Vieille-Poste

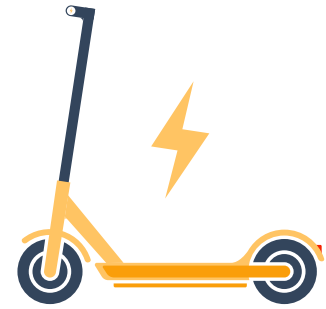
Download on the **App Store**

GET IT ON **Google Play**

TROTTINETTES ÉLECTRIQUES

La réglementation évolue

Devant la recrudescence des accidents mortels liés aux nouveaux moyens de transports légers, la Sécurité Routière tire la sonnette d'alarme et l'État réagit en conséquence.



Suite à l'annonce du plan national de régulation des trottinettes électriques en mars dernier, le gouvernement introduit progressivement des changements et des mesures visant à assurer la sécurité et à prévenir les comportements dangereux, tout en sensibilisant et responsabilisant les utilisateurs.

Les règles évoluent et les infractions peuvent désormais coûter cher à l'utilisateur de ce moyen de transport

moderne. Par exemple, selon le décret du 31 août publié au Journal Officiel, « la circulation des engins de déplacement personnel motorisés ou de cyclomobiles légers sur une voie de circulation interdite à ces véhicules ainsi que le transport de passager sur ces engins sont désormais sanctionnés d'une contravention de 4^e classe ». L'amende en cas d'infraction à ces règles passe donc de 35 à 135 euros. Nouveauté importante de ce décret, il faut désormais avoir au moins 14 ans

pour avoir le droit de conduire un engin de déplacement personnel motorisé au lieu de 12 ans jusqu'alors.

Un ensemble de durcissements des règles qui interviennent après l'augmentation significative des décès liés à des accidents de trottinettes électriques.

La Sécurité Routière dresse un constat alarmant et d'autres mesures devraient suivre dans les prochains mois.

CARTE MOBILITÉ INCLUSION

Avantages et priorités pour tous

Depuis 2016, les personnes handicapées et les personnes âgées en perte d'autonomie peuvent bénéficier de la CMI (Carte Mobilité Inclusion). Une carte qui permet aux personnes concernées de bénéficier de plusieurs avantages, notamment pour faciliter leurs déplacements.

Trois CMI différentes sont proposées :

■ La CMI Stationnement

Elle donne le droit à son titulaire ou à la personne qui l'accompagne de stationner gratuitement et sans limite de durée sur toutes les places de stationnement public. Elle doit être apposée de façon visible derrière le pare-brise de votre véhicule. Il est important de souligner que la personne détenant la CMI doit être présente à l'intérieur de la voiture.

■ La CMI Inclusion Priorité

Les porteurs de la carte ont la priorité dans les files d'attente et le droit d'utiliser une place assise dans les transports en commun et les salles d'attente.

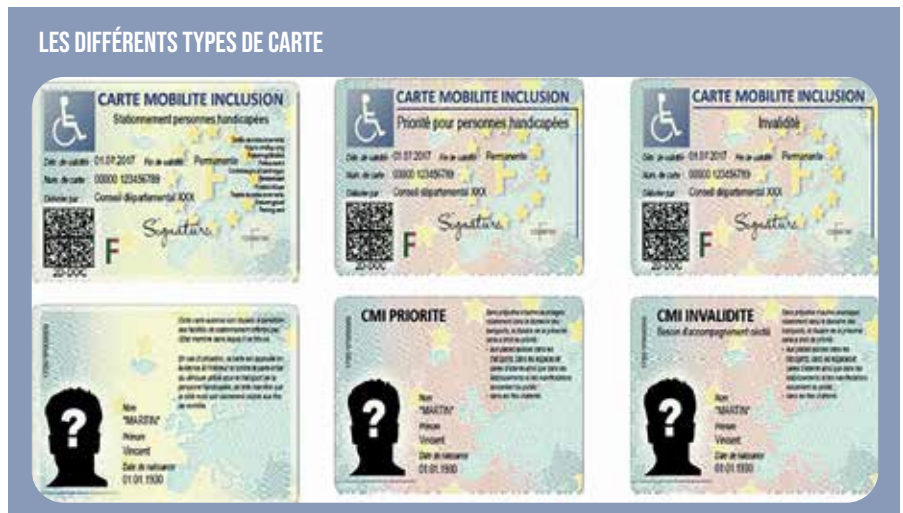
■ La CMI Invalidité

En plus de bénéficier des mêmes avantages que les porteurs de la Carte

CMI Inclusion Priorité, les personnes concernées par cette carte ont droit à des tarifs dans les transports en commun et à des abattements d'impôts. La carte Stationnement est cumulable avec l'une des deux autres CMI. Les différentes cartes sont décernées pour une durée

de 1 à 20 ans ou à titre définitif. Elles sont notamment attribuées en fonction du taux d'invalidité et de l'âge.

⊕ d'infos : pour toute demande de renseignements, contactez la MDPH 91 au 01 60 76 11 00.



NOUVEAUTÉ DÈS MAI 2024

Règlement sur les changements d'usage de logements

Sous l'impulsion de la commune, l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre compétent en matière d'habitat a décidé d'instaurer un règlement encadrant les changements d'usage des locaux sur le territoire de Paray-Vieille-Poste (délibération du 10 octobre 2023). L'application de ce dispositif sera applicable dès le mois de mai 2024.

PRINCIPAUX POINTS :

■ LIMITATION DE LA PROFESSIONNALISATION :

Le règlement vise à limiter la location de logement à l'année par des multipropriétaires ou des investisseurs, dans un but purement commercial, sans interdire la location occasionnelle de leur habitation principale par les résidents.

■ CHANGEMENT D'USAGE ET CHANGEMENT DE DESTINATION :

Il est crucial de différencier le changement d'usage, qui concerne l'utilisation effective d'un bâtiment, du changement de destination, c'est-à-dire de sa fonction telle que définie lors de sa construction.

■ AUTORISATION PRÉALABLE :

Conformément aux articles L631-7 à L631-10 du Code de la Construction et de l'Habitation, une autorisation préalable de changement d'usage est obligatoire pour pouvoir transformer des locaux d'habitation en meublés de tourisme.



Les demandes de changement d'usage devront être effectuées par une personne physique et les revenus générés devront être déclarés en mairie selon l'article L324-1-1 du Code du tourisme.

Bon à savoir : Les revenus des locations saisonnières au-delà de 760 € par an sont soumis à l'impôt sur le revenu.

Ne sont pas concernés :

- la location d'une résidence principale moins de 120 jours par an.
- la location d'une résidence secondaire, moins de 8 mois au total.

■ TAXE DE SÉJOUR :

Une taxe de séjour, variant selon la classification des hébergements, est appliquée par la commune de Paray-Vieille-Poste, fixée à 5 % du montant de la nuitée pour les hébergements en attente de classement ou sans classement.

La ville prévoit également la mise en place d'un télé-service pour simplifier les démarches, générant un numéro d'enregistrement à renseigner sur les annonces de location (obligatoire).

⊕ d'infos : service Urbanisme au 01 60 48 80 25.

TERMITES

Une vigilance accrue en Essonne

Si les punaises de lit sont les « stars » du moment, un autre nuisible de l'habitat prolifère en Île-de-France.

En Essonne, ce sont 24 communes qui seraient infestées par les termites, soit 12,4% du département selon les derniers chiffres de l'Observatoire National Terme. Depuis le 9 janvier 2023, notre commune est concerné par un arrêté préfectoral qui précise que la

Ville doit être vigilante face au risque de prolifération.

La préfecture rappelle par le biais de cet arrêté que toute présence de termites constatée dans une parcelle bâtie ou non bâtie doit être suivie d'une déclaration

en Mairie. Des dispositions spécifiques devront être prises selon chaque situation.

⊕ d'infos : pour plus de précision l'arrêté préfectoral n°2023-DDT-SCVDS-4 est consultable en ligne sur le site internet de la Ville.

L'actu en bref

DES NOUVEAUX BAGS POUR LES PAVILLONS

À la suite des recommandations de la Caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France (Cramif) visant à réduire les risques musculosquelettiques, le Grand-Orly Seine Bièvre lance une opération de distribution de bacs pour la collecte des déchets végétaux. Du 6 novembre au 22 décembre 2023, les habitants des pavillons recevront des bacs de 240 litres pour simplifier le processus de collecte. Les bacs doivent être rentrés le jour même du dépôt. La collecte reste inchangée, et chaque habitant peut utiliser le bac fourni, ainsi que trois sacs ouverts et trois fagots attachés. À noter : les sacs seuls, sans bac, ne seront pas collectés. Pour plus d'informations et pour obtenir gratuitement un composteur, contactez le service dédié au 01 78 18 22 24 au Grand-Orly Seine Bièvre.



PAPILLES D'OR 2024

Le Bateau de Paray une nouvelle fois récompensé



Chaque année, le challenge des Papilles d'Or, organisé par la CCI et la CMA Essonne, met en lumière les commerçants et artisans de l'alimentation locaux, visant ainsi à les faire connaître auprès des consommateurs.

Le label Papilles d'Or, gage indiscutable de qualité, repose sur des critères stricts englobant l'accueil, les services, l'hygiène, la conformité aux réglementations, et bien entendu, la qualité des produits vendus. Après une sélection minutieuse, la poissonnerie Le Bateau de Paray a été soumise à l'évaluation d'un jury composé de professionnels de la filière et de consommateurs. Ce dernier a examiné si l'établissement répondait aux critères nécessaires pour décrocher le prestigieux label Papilles d'Or.

En fonction de leurs performances, les commerçants et artisans labellisés peuvent se voir attribuer de 1 à 4

"papilles". Pour l'édition 2024, Le Bateau de Paray a été honoré de 3 d'entre elles, une distinction qui récompense une fois de plus le remarquable travail de ces commerçants Paraysiens passionnés par les produits de la mer. L'établissement propose à ses clients un choix exceptionnel de poissons, de coquillages et de crustacés frais de haute qualité.

Retrouvez-les au 176 Avenue du Général de Gaulle les vendredis et les samedis de 9h à 19h30 et le dimanche de 9h à 13h.

Mais aussi sur le marché de Contin les mercredis et les samedis de 8h à 12h.



Faire le plein de vitamine C

La vitamine C est un élément essentiel pour maintenir une santé optimale. Elle renforce le système immunitaire, favorise la santé de la peau, aide à la cicatrisation, et a même des propriétés antioxydantes.

LES VITAMINES, C'EST QUOI ?

Les vitamines sont des composés essentiels pour la santé, nécessaires en petites quantités. Elles doivent être obtenues par l'alimentation. Il existe deux types principaux : hydrosolubles (comme la C et B) et liposolubles (A, D, E, K). Chaque vitamine a un rôle spécifique dans le maintien de la santé.

LES BIENFAITS DE LA VITAMINE C

La vitamine C est reconnue pour participer au fonctionnement normal du système immunitaire. Elle joue en effet un rôle clé dans la modulation des défenses en augmentant l'efficacité des cellules immunitaires. C'est donc la vitamine idéale pour mieux s'adapter aux changements de saison et pour préparer le corps à lutter contre les infections. Elle protège également des réactions allergiques en limitant la libération d'histamine,

permettant de freiner la cascade de réactions inflammatoires.

LES SOURCES DE VITAMINE C

Les besoins quotidiens en vitamine C sont d'environ 110 mg. Ne croyez pas que les agrumes soient les végétaux les plus riches en vitamine C ! Tous les végétaux en contiennent en quantité variable, mais voici dans l'ordre décroissant, ceux qui en contiennent le plus : goyave, cassis, poivron, persil, toutes les herbes aromatiques, kiwi, raifort, chou, brocoli, épinards, agrumes. Cependant, des cures de vitamine C peuvent être utiles, surtout en hiver pour renforcer l'immunité, et dans des cas de risques de carences comme chez les fumeurs, les sportifs, ou selon le mode de vie. La carence en vitamine C provoque le scorbut, entraînant saignements des gencives, déchaussement des dents et douleurs articulaires.

COMMENT PRÉSERVER LA VITAMINE C DES FRUITS ET DES LÉGUMES ?

- Mangez des fruits et des légumes de saison.
- Limitez le temps de stockage des fruits et légumes.
- Achetez local.
- Lavez-les sous l'eau fraîche quelques secondes.
- Consommez tant que possible, les fruits avec leur peau.
- Préférez les cuissons courtes et sans liquide.

⊕ d'infos :

Soyez prudent avec les vitamines synthétiques présentes dans la plupart des compléments alimentaires, car elles sont chimiques et non compatibles avec vos cellules.



Les U18 du Paray FC

COLLECTE DE JOUETS

Les U18 du Paray FC organisent une Collecte de Jouets en faveur des enfants de l'hôpital Necker.

Un point de collecte sera disponible durant les goûters de Noël organisés par la mairie les lundis, mardis, jeudis et vendredis dans les Jardins de l'Avant-Scène de 16h30 à 17h30.

Le mercredi 13 décembre un point de collecte sera également en place au stade Coubertin de 16h à 18h.

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, seuls les jouets et jeux neufs, aux normes CE et dans leur emballage d'origine, non utilisés, sont acceptés. Merci pour votre soutien !

Pour plus d'information : 06 59 99 68 71



La Maison de l'Écologie Urbaine et Pratique

VENEZ NOUS RENDRE VISITE !

Inauguration du composteur collectif du 14 octobre dernier, avec le partenaire DM Compost.

Le site internet est en cours de construction, et déjà consultable sur www.lameup.com

FCPE

VIDE GRENIER

Le Fédération des Parents d'Élèves organise son vide grenier de jeux, jouets et vêtement enfants et ados le dimanche 3 décembre à la salle René-Cassin de 8h30-17h, Buvette sur place. Venez nombreux!

L'équipe de la FCPE de Paray-Vieille-Poste

Tennis Club de Paray

TELETHON 2023

À l'occasion de la 37^e édition du Téléthon, le Tennis club de Paray-Vieille-Poste (T.C.P.) vous accueille pour la 2^e année consécutive sur les deux courts intérieurs au Stade Pierre-de-Coubertin (186 avenue du Général-De-Gaulle 91550 Paray-Vieille-Poste) le samedi 09/12/2023 de 15h à minuit moyennant un don au Téléthon à l'entrée.

Une équipe d'animation se fera un plaisir de vous accueillir et vous permettra :

- d'échanger des balles en simple ou en double,
- de tester votre vitesse au service grâce à la présence de deux radars, des lots seront distribués aux meilleurs,
- de vous prendre en photo avec notre mascotte présente comme l'an passé.
- de profiter d'autres animations sur le thème du tennis.

Une buvette vous permettra de vous restaurer sur place (boissons, sandwiches, gâteaux, bonbons...).

Au nom du Téléthon, nous vous remercions d'avance de venir très nombreux supporter cette cause qui nous touche tous.

Également grâce à vous, la recherche contre les maladies neuromusculaires progressent régulièrement.

Le Tennis Club de Paray-Vieille-Poste



Marché de Noël



ÉVÉNEMENT

SAMEDI 9 DÉCEMBRE DE 12H À 21H
DIMANCHE 10 DÉCEMBRE DE 12H À 19H

Marché de Noël

Les chalets du marché de Noël ouvrent leurs portes pour un événement festif incontournable à Paray !

Place Henri-Barbusse

CINEMA

MARDI 28 NOVEMBRE - 20H30

La passion de Dodin Bouffant

À l'Avant-Scène

Drame, Historique, Romance

Plein tarif : 6€50 / Tarif réduit : 5€

MÉDIATHÈQUE

SAMEDI 1 DÉCEMBRE DE 15H À 16H

Ciné Kids

Projection d'un film jeunesse

À partir de 4 ans

Infos et inscription auprès de la médiathèque

Antoine-de-Saint-Exupéry

41, avenue Aristide-Briand - 01 69 57 82 30

MÉDIATHÈQUE

SAMEDI 1 DÉCEMBRE

SAMEDI 13 JANVIER

MERCREDIS 6, 20 DÉCEMBRE

MERCREDIS 17, 27 JANVIER

DE 10H30 À 11H00

Racontines

Enfant à partir de 5 ans

Infos et inscription auprès de la médiathèque

Antoine-de-Saint-Exupéry

41, avenue Aristide-Briand - 01 69 57 82 30

ÉVÉNEMENT

DIMANCHE 3 DÉCEMBRE - 18H

Illuminations de Noël

Rendez-vous dans les Jardins de la Mairie pour (re)découvrir les illuminations de Noël !

Renseignements auprès du service Développement

Artistique et Culturel au 01 60 48 80 60

ÉVÉNEMENT

DU 4 AU 22 DÉCEMBRE

À PARTIR DU 16H45

Goûters de Noël

Tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis (sauf les 8 et 11/12) animations proposées par les services municipaux.

Entrée libre - Dans les jardins de la mairie

MÉDIATHÈQUE

VENDREDI 8 DÉCEMBRE

DE 17H À 19H

VendreGeek

Le rendez-vous jeux vidéo de la Médiathèque !

Infos auprès de la médiathèque 01 69 57 82 30

MÉDIATHÈQUE

SAMEDI 9 DÉCEMBRE

DE 16H30 À 18H

Café-Culture

Moment convivial d'échanges sur vos dernières lectures et présentation des nouveautés par vos bibliothécaires

Infos auprès de la médiathèque 01 69 57 82 30

SPORT

DIMANCHE 10 DÉCEMBRE

DE 9H30 À 12H

Sport'Ouvertes

Gymnase Cartier

L'équipe des Sports vous invite à participer à une session sportive au gymnase Cartier. Vous pourrez vous amuser en jouant au volley, à l'Indiaka et au badminton.

Renseignement auprès du service des sports au 01 60 48 80 65



SORTIE
SAMEDI 2 MARS (APRÈS-MIDI)
Musée du chocolat

Dans ce paradis chocolaté de 850 m², tous les sens sont en éveil. Votre visite suit un parcours ludique, pensé même pour les plus petits. Enfin, repartez avec un souvenir chocolaté...

Visite libre - sans repas

Ouverture des inscriptions à partir du lundi 4 décembre à l'Hôtel de Ville

Tarifs catégorie J : Plein 22 € - Réduit 11 €

Renseignements auprès du service développement Artistique et Culturel au 01 60 48 80 60

MÉDIATHÈQUE
MERCREDI 13 DÉCEMBRE DE 10H30 À 11H30

Petites mains

Un petit atelier pour les petites et petits artistes en herbe.

Enfant à partir de 5 ans

Infos et inscription auprès de la médiathèque 01 69 57 82 30

ÉVÉNEMENT

SAMEDI 16 DÉCEMBRE À 20H30
Spectacle de Noël des Enseignements Artistiques

À l'Avant-Scène - Entrée gratuite

Renseignements auprès du service

Développement Artistique et Culturel au 01 60 48 80 60

MÉDIATHÈQUE
SAMEDI 16 DÉCEMBRE DE 15H À 16H30

Spectacle de Noël

Enfant à partir de 4 ans

Infos et inscription auprès de la médiathèque 01 69 57 82 30

THÉÂTRE DE BOULEVARD
SAMEDI 20 JANVIER À 20H30

Qui va à la chasse perd sa place

Après le succès à Paris de « CIEL MA BELLE-MÈRE ! » place à la nouvelle adaptation et mise en scène de Feydeau de Luq Hamett. D'après « Monsieur chasse » de Georges Feydeau. Une partie de chasse au pantalon, où tout mensonge est bon à dire !

Tout public, conseillé à partir de 10 ans

Avec : Maxime Van Laer, Emmanuelle Boidron, Luq Hamett, Gwénola De Luze, Jérémy Bardeau et Lucas Bussard.

Tarifs : Plein 19 € - Réduit 9,50 €

Durée : 1h30

Réservation conseillée auprès du service Développement Artistique et Culturel au 01 60 48 80 60

THÉÂTRE
LE 27 JANVIER 2024 À 19H30
LE 28 JANVIER 2024 À 15H30

PIEXI@INOUT

Par la compagnie - école du Théâtre du Fil

Célébrer l'autre et la conscience d'ÊTRE HUMAINS.

Tarifs : Plein 12 € - Réduit (chômeurs, seniors, étudiants moins de 18 ans) 10 €

Gratuit pour les moins de 10 ans

Réservation conseillée auprès de l'association : théâtre-du-fil@wanadoo.fr ou au 07 89 27 94 91

POÉSIE URBAINE / CHANSON
2 FÉVRIER 2024 À 20H30

Toan'co

Par un flow imagé et humaniste sur un beatbox à faire trembler les cœurs moroses, le binôme dévoile une poésie urbaine aussi fougueuse que feutrée, résolument solaire.

Tout public

Tarifs catégorie F : Plein 13 € - Réduit 6,50 €

Réservation conseillée auprès du service

Développement Artistique et Culturel au 01 60 48 80 60


 Tout l'agenda sur
paray-vieille-poste.fr

Vos élus vous reçoivent

Votre Maire et vos élus vous reçoivent sur rendez-vous au 0169 38 79 83 pour répondre à toutes vos questions ou échanger avec vous.



Prochains conseils municipaux
le 11 décembre à 20 heures
Salle Pierre-Bouguet à l'Hôtel-de-Ville

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

Union pour Paray

Pérenniser et défendre le commerce de proximité est un engagement majeur. Chacun a pris conscience pendant la période Covid que nos commerçants locaux ne sont pas accessoires mais jouent un rôle essentiel, social et fédérateur dans notre quotidien. Et leur diversité est aussi une richesse pour les habitants.

Aussi, quel ne fut donc pas notre étonnement lors du dernier conseil municipal face au rejet par l'opposition de l'installation d'une chambre funéraire par la société des pompes funèbres de Paray, à proximité du cimetière. Les questions sont le jeu de la démocratie donc aucune ne doit rester sans réponse. Mais lorsque la liste d'opposition vote contre l'installation d'un nouveau service commercial pour les paraysiens, les bras nous en tombent. On s'interroge. Pour l'opposition ce genre d'établissement n'a pas sa place à Paray ? À leurs yeux, il faut répondre à certains critères pour être commerçant ? De façon

plus radicale, pour eux, ce service existe dans d'autres villes et cela suffit !

Pourtant, rendre plus doux, plus humain, plus proche l'accompagnement des familles dans le deuil était pour nous une évidence. Mais avoir de l'empathie n'est peut-être pas donné à tout le monde. La bienveillance, l'anticipation et aider chacun à toutes les étapes de sa vie et dans sa ville est ce qui nous anime. Alors oui, nous défendons tous les commerces de proximité qui concourent à la qualité de vie des paraysiens et notamment en les fréquentant tout au long de l'année et non juste pendant les périodes électorales. Et rares sont les villes qui peuvent se targuer d'avoir des locaux commerciaux qui ne restent pas longtemps inoccupés, car à Paray on y est bien, tout simplement.

Les Élus de l'UPP - Union Pour Paray

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Demain pour Paray

Les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent !

Nous rencontrons régulièrement les Paraysiens et nous constatons qu'une très grande partie d'entre eux, qu'ils aient ou non voté pour l'actuelle majorité, sont insatisfaits et déçus de son action.

Car entre l'utopie de son programme électoral et la réalité, il y a malheureusement une différence. Difficile de parler de la vérité qui se cache derrière le « fameux » programme tant il faut plaire et enthousiasmer le plus grand nombre, tel est le prix à payer pour remporter la victoire », mais quelle victoire ? Celle de la majorité municipale, ou celle des Paraysiens ?

Les élus responsables se doivent d'être sincères et de dire la vérité.

La réalité est que notre commune perd en qualité de vie. Les arbres ne sont plus élagués, insécurité et incivilités en progression, densification urbaine déséquilibrée, perte

d'esthétisme en entrée de ville, embouteillages, fermeture des commerces, abandon du patrimoine communal. Voilà pourquoi, les Paraysiens nous disent avec nostalgie « Paray change ».

Pour notre part, nous préférons prôner une politique de réalisme et non d'incantations.

Il n'y a pas de honte à écouter son opposition et plus largement les Paraysiens car c'est l'intérêt général qui y gagne !

Fidèles à nos engagements pris envers vous, nous continuons à travailler au seul service de notre ville. N'hésitez pas à nous contacter : demainpourparay@gmail.com

Les élus de DEMAIN pour PARAY

Stéphanie Jankiewicz - Gino Capocci - Peggy Perrochon - Philippe Baby - Pascal Picard

COMPTES RENDUS

Conseil municipal du 25 septembre

Réuni sous la présidence de : **Nathalie Lallier, Maire**

Secrétaire de séance : **Nathanaël Vettraino**

Présents ou représentés : **29 élus**

PREND ACTE des décisions prises par Madame le Maire par délégation du Conseil Municipal en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DÉSIGNE à l'unanimité Monsieur Gilles MAURAS, référent déontologue pour les membres du Conseil Municipal.

APPROUVE à l'unanimité la convention de partenariat présentée par l'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement de l'Essonne (ADIL 91).

APPROUVE à l'unanimité la convention type relative aux conditions et modalités de collaboration avec des bénévoles dans le cadre d'activités périscolaires.

APPROUVE à l'unanimité la convention type relative à l'organisation d'activités impliquant la mise à disposition récurrente de professionnels agréés en Éducation Physique et Sportive dans les écoles maternelles et élémentaires.

APPROUVE par 24 voix pour et 5 abstentions la décision budgétaire modificative n°1 pour l'exercice 2023.

AUTORISE à l'unanimité la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2024 en lieu et place de la nomenclature budgétaire et comptable M14.

FIXE à l'unanimité le mode de gestion des amortissements des immobilisations dans le cadre de la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57.

ADOpte à l'unanimité le Règlement Budgétaire et Financier.

DÉCIDE par 24 voix pour et 5 voix contre de majorer de 60% la part communale de la cotisation de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale, due au titre des logements meublés.



AUTORISE par 24 voix pour et 5 abstentions, Madame le Maire à signer la convention de garantie d'emprunt pour un prêt qui sera souscrit par la société SA HLM ANTIN RESIDENCES auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, dans le cadre d'une opération de construction de 15 logements collectifs au 69-75 route de Fontainebleau.

APPROUVE à l'unanimité l'actualisation des modalités de mise en vente du bien immobilier sis 14 rue des Marronniers.

APPROUVE à l'unanimité l'actualisation des modalités de mise en vente du bien immobilier sis 12 rue des Marronniers.

APPROUVE à l'unanimité la cession de la parcelle sise 12 rue des Marronniers, cadastrée AC693.

APPROUVE à l'unanimité la procédure d'autorisation de changement d'usage de logements en meublés de tourisme.

AUTORISE à l'unanimité Madame le Maire à signer un protocole transactionnel avec la société REITHLER.

ÉMET par 24 voix pour et 5 voix contre un avis favorable au projet de création d'une chambre funéraire au 183 avenue du Général de Gaulle.

AUTORISE à l'unanimité Madame le Maire à signer une convention de partenariat avec l'association « Amicale du personnel communal de Paray-Vieille-Poste ».

AUTORISE à l'unanimité Madame le Maire à recruter des agents contractuels pour faire face à des besoins liés à un accroissement temporaire d'activité, un accroissement saisonnier ou un remplacement d'agent indisponible.

APPROUVE à l'unanimité la mise à jour du tableau des effectifs.

PERMANENCES DE M. GROUSSEAU
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL SUR
RENDEZ-VOUS :
JJGROUSSEAU@CD-ESSONNE.FR
TÉL. : 01 60 91 90 93



MAIRIE À VOS CÔTÉS

Vos questions, nos réponses



Pourquoi l'éclairage de la rue fonctionne-t-il parfois en journée ?

L'éclairage des rues en plein jour est nécessaire pour effectuer des vérifications d'ampoules sur certains secteurs ou rues en vue de la maintenance des équipements défectueux. Ces opérations sont menées par le Grand-Orly Seine Bièvre dans le but d'assurer le bon fonctionnement de l'éclairage public et de garantir la sécurité de nos concitoyens la nuit. De plus, il est important de noter qu'une

nouvelle campagne de remplacement des ampoules par des LED (diodes électroluminescentes) est en cours et devrait être achevée d'ici 2024. Cette initiative vise à moderniser et à améliorer l'efficacité énergétique de l'éclairage public dans notre ville, contribuant ainsi à un éclairage plus durable et économique pour l'ensemble de la population.

Pourquoi la piste cyclable n'est pas terminée sur une portion de la Vanne ?

L'achèvement de la piste cyclable sur une partie de la Vanne a été retardé par le Grand-Orly Seine Bièvre en raison de la présence d'une plante invasive connue sous le nom de *Renouée du*

Japon. Cette plante envahissante nécessite des mesures spécifiques pour son élimination et la restauration de l'environnement, retardant ainsi la finalisation de la piste cyclable.



Votre Mairie en ligne



APPLICATION

Retrouvez toutes les infos pratiques, consultez l'agenda, recevez des notifications en temps réel et prenez part à la vie communautaire en signalant les anomalies rencontrées.



SITE INTERNET

Retrouvez toutes les informations utiles pour vos démarches ou inscriptions sur www.paray-vieille-poste.fr



PORTAIL FAMILLE

Le portail famille est accessible sur votre site internet www.paray-vieille-poste.fr ou sur l'appli de la Ville.



PAGE FACEBOOK

Rejoignez-nous sur notre page Facebook: Ville de Paray-Vieille-poste

Service Population

Le service Population de la Mairie vous accueille aux horaires suivants :

- Lundi, mercredi et vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- Mardi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18 heures
- Jeudi : de 13h30 à 18 heures
- Samedi : de 9 heures à 12 heures (sauf vacances scolaires).

Permanence Info Énergie

Des permanences gratuites et individuelles sont organisées le deuxième vendredi de chaque mois, de 9h à 12h, sur rendez-vous. Contactez le CAUE 94 au **01 60 48 80 63**.

Pharmacies de garde

Pharmacies de garde des dimanches et jours fériés.

Retrouvez votre pharmacie de garde sur monpharmacien-idf.fr ou composez le **3237**

Dès l'heure habituelle de fermeture des officines, se présenter au commissariat de police avec sa carte nationale d'identité et son ordonnance (1, rue Jean-Baptiste de la Salle, à Athis-Mons).

Permanence écrivain public

Des permanences sont assurées tous les lundis matin, uniquement sur rendez-vous. Contactez le CCAS au **01 60 48 80 00**.

Numéros d'urgence

Appel d'urgence universel

[accessible à partir des portables] : **112**

Samu : 15

Police : 17

Pompier : 18

SÉCURITÉ

Police municipale :

01 60 48 80 10

Patrouille : 06 17 18 55 54

Commissariat d'Athis-Mons :

01 69 84 23 70

SANTÉ

Centre de secours des Sapeurs-Pompiers :

01 69 38 42 90

Samu de l'Essonne :

01 69 13 60 00

Centre antipoison

Paris et Île-de-France :

01 40 05 48 48

01 40 37 04 04

SOS Médecins :

08 26 88 91 91

Médecin de garde :

01 69 84 23 70

(commissariat)

Pharmacie de garde pour la nuit :

01 69 84 23 70

(commissariat)

Maison médicale de garde

Hôpital public de Juvisy :

9, rue Camille Flammarion

01 69 54 27 00

Urgences dentaires :

Dimanches et jours fériés

01 69 21 20 44

État civil

BIENVENUE À...

Kellan Niakaté Rodrigues le 06/09/2023

Kelyah Malonga Mabondzo

le 23/09/2023

Yasïn Habi le 27/09/2023

Imran Keïta le 17/10/2023

FÉLICITATIONS À...

Ludovic Moreira Vidinha et Audrey Vaisson

le 16/09/2023

Thomas Binois et Virginie Sampaio

le 30/09/2023

Samath Somchaynuk et Sandrine Papin

le 21/10/2023

Nelson Araujo Santana et Barbara Penche-

mel le 03/11/2023

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

La Ville s'associe à la douleur des proches de :

Augustine Potier veuve Coillot

le 19/03/2023

Jean Fénix le 03/09/2023

Jacques Santin le 09/09/2023

Pascal Oprandi le 22/09/2023

Anna Scappaticci épouse Monrose

le 30/09/2023

Christian Besnier le 08/10/2023

Christiane Chaufourier épouse

Dangles le 09/10/2023

Daniel Leclerc le 10/10/2023

Maria Manini veuve Tonetti

le 25/10/2023

Nadine Boutonnet le 30/10/2023

Marché de Noël

Samedi 9 décembre

12 h > 21 h

Dimanche 10 décembre

12 h > 19 h

📍 Place Henri-Barbusse

32 chalets

Animations

Patinoire

Visite du père Noël

Balade en calèche

Food-trucks

Promenade en poney

